

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de l'Eure

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 17
Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : **29/08/2025**
Date d'affichage : **04/09/2025**

L'an **deux mil vingt cinq, le deux septembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Christian BEAUDOIN.

Étaient absents non excusés : M. Stéphane GAMBIER, Mme Aurélie BLONDEL.

Procurations : M. Christian BEAUDOIN en faveur de M. Michel BREQUIGNY.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 16

Secrétaire : M. José VAREA NAVARRO.

OBJET : Motion contre la réduction de la présence postale

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'après avoir subi une diminution de l'amplitude horaire (fermeture des bureaux les lundis et mercredi après-midi), la poste de Thiberville est souvent victime de réorganisation interne et de fermetures intempestives.

Ces agissements constituent une remise en cause inacceptable de la présence postale sur la commune alors même que le Groupe La Poste exerce une mission de service public tout à fait essentielle pour l'ensemble de nos concitoyens.

Par la présente motion, il est proposé au Conseil municipal d'exprimer ses plus vives protestations contre les pratiques de la Poste qui consistent à fermer les bureaux sans préavis et leur demande de respecter les horaires d'ouverture en assurant une présence régulière et continue à Thiberville.

La France a fait le choix d'un service postal universel étendu qui concourt à la cohésion sociale et au développement équilibré du territoire, l'objectif étant de garantir à tous les usagers un service accessible et égal sur l'ensemble du territoire français.

La contribution de La Poste à l'aménagement et au développement des territoires est donc tout à fait majeure pour nos concitoyens, tout comme son rôle dans les domaines bancaires, financiers.

Ces missions de service public ne sauraient par définition être sacrifiées sur l'autel de la rentabilité pas des économies d'échelles et de ressources humaines se traduisant au quotidien par une réduction des horaires d'ouverture des bureaux de poste et par la fermeture de certains d'entre eux.

La réduction de la présence postale constitue donc un recul de la République là où nous nous efforçons de la renforcer avec le programme "Petites Ville de Demain"

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

ID : 027-212706295-20250904-MA_DEL_2025_081-DE



Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil municipal à l'unanimité (Par 17 Voix Pour) demande à la Direction du Groupe La Poste d'assurer une présence régulière à Thiberville et de respecter les horaires d'ouverture.

Certifiée exécutoire après
transmission à la Préfecture de
EVREUX et publication par voie
d'affichage le 04/09/2025

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, M.
José VAREA NAVARRO.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

